



## **CONSTRUCTION D'UNE UNIVERSITE INTEGREE ET RECONQUETE DE L'IDEX**

### **CARTOGRAPHIE DES GROUPES DE TRAVAIL**

*Document validé par le Conseil des Membres de l'UT vendredi 24 avril 2017*

L'appropriation du projet de construction d'une université intégrée et de reconquête de l'IDEX par les diverses communautés (étudiants, BIATSS, EC) des établissements investis implique de mettre en place des groupes de travail thématiques largement représentatifs dans un délai relativement bref, afin de préparer les transferts de compétences à opérer en anticipant l'ensemble des questions qu'ils posent et également en vue de préparer le travail de rédaction des statuts de la future UT.

La feuille de route qui décrit le projet d'UT prévoit deux cercles d'établissement et des évolutions juridiques différentes entre universités et écoles au sein de l'UT. Elle est complétée par un texte relatif à la politique de site qu'il convient également de prendre en considération pour penser ce processus de concertation. Sur ces fondements, il est indispensable d'envisager des groupes de travail à configuration variable afin de prendre en compte les périmètres différents des compétences concernées.

Ces groupes, qui devront également se réunir en configuration plus restreinte pour traiter de questions n'intéressant qu'une partie des établissements et organismes ou accueillir ponctuellement des invités, s'appuieront sur les orientations définies dans la feuille de route et feront des propositions pour préciser les objectifs cibles et les modalités pour y parvenir. Chaque groupe sera piloté par un binôme COMUE/établissement qui fera un retour régulier au Conseil des membres et au CAC ; il disposera d'un rétro planning de travail prenant en compte les jalons de la feuille de route et prévoyant les livrables attendus.

## **GT 7 « Doctorat »**

Dans le cadre du projet de construction d'une Université de Toulouse intégrée et de reconquête de l'IDEX, le Conseil d'administration de la COMUE a validé la création de 12 groupes de travail thématiques permettant d'élargir la réflexion et de concrétiser le projet figurant dans la feuille de route, il a aussi nommé les pilotes de ces groupes. Le GT 7 porte sur le Doctorat et est piloté par Hélène Roux-de Balmann, Directrice de l'Ecole des docteurs de Toulouse et Grégoire Casalis, Directeur adjoint de la recherche et des ressources pédagogiques à l'ISAE-Supaéro..

### **Périmètre**

Le périmètre concerne les 7 Etablissements habilités à délivrer le diplôme de Doctorat (UT2J, UPS, INP, INSA, UT1C, ISAE, Mines Albi)

### **Objectifs**

- Accréditation de l'UT (mentions, « marque »...)
- Portage des ED (UT seule, premier ou second cercle)
- Définition des modalités de transfert du diplôme de Doctorat (inscription, diplomation) – compétence du socle commun – par l'Université de Toulouse (par la ComUE en attendant la création de l'UT), établissement d'un tableau de subsidiarité (UT, Etab., EDT, ED).

### **Composition**

Il est proposé deux groupes de travail, un premier intitulé « groupe de cadrage » pour préciser les objectifs généraux du GT7 (transferts, subsidiarité, positionnement des ED) et un second intitulé « mise en place » pour préciser les modalités pratiques suivant les propositions du groupe de cadrage.

#### Groupe de cadrage

2 pilotes du GT

Directeurs(trices) des 15 Ecoles Doctorales

VP CS des CAC des 7 Etablissements (ou équivalents fonctionnels)

Représentants des doctorants (1 élu CAC (UT2J), 1 élu UT1C, 1 élu ED BSB)

#### Groupe de mise en place

2 pilotes du GT

Directeurs(trices) des 15 Ecoles Doctorales

1 Personnel EDT

Responsables de la formation doctorale dans les 7 établissements

3 représentants des personnel BIATSS des ED (une des 3ED UT2J, ED SDM, ED-AA)

### **Méthode**

Texte de référence arrêté du 25 Mai 2016 « fixant le cadre de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat »

Deux étapes,

- Schéma d'organisation, définition du partage/transfert de compétences (groupe de cadrage)
- Mise en place du diplôme (groupe de mise en place)

**Livrables**

- Tableau de subsidiarité (UT, Etablissements, Ecole des Docteurs, ED), i.e. compétences transférées et partagées (résultat du groupe cadrage)
- Schéma d'organisation avec un calendrier (résultat du groupe mise en place)